

A l'attention des parents d'élèves

Bonjour,

Il existe, au sein de l'établissement, 2 associations de parents d'élèves chargées de la location des manuels scolaires.

Cependant, vous avez la possibilité de commander vous-mêmes les manuels de votre enfant (en librairie ou, en ligne, auprès des maisons d'édition, notamment pour les manuels numériques) pour un budget de 160 euros environ.

Si vous commandez directement vos manuels numériques, l'avantage est double :

- vous pouvez récupérer les licences sans intermédiaire,

- vous ne passez pas par METICE pour accéder à vos manuels. En cas de dysfonctionnement de l'application, vous n'êtes donc pas impactés.

Vous trouverez les références des manuels utilisés dans l'établissement dans les tableaux en annexe.

Bonne rentrée scolaire !

Le Proviseur.